

DE LA CONCEPTION DE LA RÉFÉRENCE À LA CONCEPTION DES INVENTAIRES

Claude Frey

UMR 6039 ILF-CNRS

“ *Qu’est-ce qu’une particularité lexicale ? La notion - déjà bien subjective lors de l’élaboration de l’IFA - a-t-elle évolué ?* ” C’est par ces deux questions que seront abordés ici les inventaires lexicaux du français en Afrique, et que sera envisagé ce qui peut motiver la sélection des entrées à la nomenclature. Déterminer la particularité, donc le comparé, implique que soit déterminé un comparant, la référence. Et du rapport entre l’un et l’autre se construira l’inventaire, avec un contenu variable selon que l’on concevra la particularité sur des critères linguistiques, sociolinguistiques et / ou socioculturels.

Car dans la mesure où le lexique renvoie à la réalité, il est de plus en plus souvent étudié dans ses rapports avec celle-ci, y compris dans sa dimension lexicographique, comme en témoignent de nombreuses réflexions plus ou moins récentes, auxquelles nous adhérons. Nous pensons entre autres à Rastier ou à Kleiber en ce qui concerne la sémantique et, pour ceux qui sont plus proches des préoccupations lexicographiques de la francophonie, à Tabi-Manga, pour qui l’IFA “ *s’inscrit à l’intersection des savoirs linguistiques et encyclopédiques* ” (1993, p. 37), ou à Martel, qui estime que la légitimation d’un français pluriel “ *trouve sa justification dans les relations complexes entre langue et identité, langue et culture et langue et communautés* ” (2001, p. 128) ainsi que, pour les réalisations concrètes, au récent *Lexique français de Côte-d’Ivoire* de Suzanne Lafage (2002 et 2003).

Sous ce jour, nous verrons d’abord comment les approches peuvent évoluer parallèlement aux concepts plus généraux, puis seront abordées les implications sur la construction des inventaires.

1. De la référence structurale au contexte culturel

1.1. Conception linguistique

La conception linguistique restreint l’approche aux dimensions structurales de la langue, fondée sur des descriptions contrastives et dichotomiques, et réduit la description lexicographique aux aspects formels. Les exemples proposés ci-dessous sont dans ce cas autant de formes qui ne sont pas relevées dans les ouvrages de référence, et qui figurent à ce titre dans un inventaire, sous réserve qu’elles soient attestées dans les corpus comme particularismes et non comme erreurs. Un inventaire n’est pas en effet le produit d’une interlangue, intéressant la phase d’apprentissage, mais celui produit d’un interlecte, apprécié comme une norme locale, contenant des écarts qui “ *ne sont pas (ou plus) ressentis comme des fautes par la classe des locuteurs normalement garants de cette norme* ” avec, pour ces

locuteurs, l'“ *absence de tout désir conscient de se singulariser* ” (IFA1, p. XXVI). Cette seconde affirmation est aujourd'hui remise en cause, dans la mesure où certains locuteurs voient précisément dans la norme endogène un potentiel de revendication identitaire ; il n'en reste pas moins que la conception linguistique fait apparaître, entre autres exemples fréquents en Afrique, des différences formelles à différents niveaux :

les dérivations verbales

compétir "participer à une compétition"
matabicher "donner un pot-de-vin"

les dérivations nominales

promotionnaire "issu de la même promotion"
balafoniste "joueur de balafon"

les compositions

retournement des morts "(à Madagascar) cérémonie funéraire d'exhumation"
fête des semailles (au Burundi, anciennement) cérémonie qui signifiait le début des semailles du sorgho
levée de deuil "cérémonie marquant la fin de la période de deuil"

les constructions verbales

téléphoner qqn "téléphoner à qqn"
remercier à qqn "remercier qqn"

Il s'agit, dans cette première conception, de lexicographie différentielle issue des dichotomies de la linguistique structurale, telle que l'applique l'IFA1. Pourtant, l'opinion de certains auteurs dans la présentation générale de l'ouvrage, la nécessité de commentaires encyclopédiques dans la partie lexicographique, ou encore la notion de "particularismes de fréquence¹" révèlent les insuffisances de cette approche (cf. IFA, 1 p. XX et XXII). En effet, la référence n'est pas seulement formelle, et il ne suffit pas de relever les formes linguistiques, mais aussi les usages sociolinguistiques.

1.2. Conception sociolinguistique

1.2.1. Évolutions sociolinguistiques

Or le français, dans des conditions variables selon les pays, les situations linguistiques particulières, les changements sociopolitiques ou les performances amoindries des dispositifs éducatifs, ne s'apprend plus seulement à l'école, mais

¹ " C'est ainsi qu'ont été retenus notamment des vocables attestés dans ce dictionnaire [le *Petit Robert* 1972] mais dont la fréquence d'emploi est considérablement accrue ou dont la vitalité est grande en Haute-Volta [actuel Burkina Faso], au point que, rares, techniques, archaïques ou obsolètes en France, ils relèvent dans le contexte voltaïque du vocabulaire commun disponible, voire même du noyau fondamental du lexique d'un francophone local de culture moyenne : c'est le cas, par exemple, de *latérite, excision, amante* ” (IFA1, p. XXXIV).

aussi dans la rue. Il évolue ainsi différemment, puisque la norme scolaire explicite d'autrefois, issue de l'acrolecte exogène considéré comme seul acceptable, se double de plus en plus d'une norme implicite tendant vers le mésolecte ou le basilecte, qu'un inventaire se doit de faire apparaître pour révéler l'évolution sociolinguistique du français en Afrique depuis les premières descriptions : la visée résolument sociolinguistique et non-normative d'un inventaire prend en charge toutes les formes attestées pour couvrir, dans une perspective polylectale, toutes les couches diastratiques, des locuteurs les moins scolarisés aux plus érudits, nationaux ou non (voir ci-dessous), usant d'une variété de français locale, et tous les espaces diaphasiques, " *du plus vulgaire au plus recherché* " (Lafage 2002, p. LXIII).

De même, soumis au temps, les inventaires doivent faire l'objet d'une mise à jour au terme de quelques années, comme sont d'ailleurs mis à jour régulièrement les dictionnaires de français "de France". Ainsi en était-il du projet *IFA2*, interrompu en 2000, dont l'une des perspectives était l'actualisation de l'*IFA1*. Ainsi en est-il, entre autres, du *Dictionnaire des particularités lexicales au Togo et au Bénin* (Lafage 1975), paru il y a trente ans, ou du *Français au Burundi* (Frey 1996), susceptible de révisions moins de dix ans après sa publication : la nature même des inventaires, dans ce qui les oppose aux dictionnaires, les rend plus sensibles encore que ceux-ci aux contextes, extrêmement mouvants en Afrique dans les dernières décennies.

1.2.2. Locuteurs nationaux et allogènes

Par ailleurs, sous un angle polylectal, et c'est une option qui fait débat, il est nécessaire de prendre en compte les locuteurs étrangers (allogènes) présents dans le pays pour lequel est décrite la variété ; Suzanne Lafage (2002, p. XVIII) signale par exemple l'importance de la population étrangère en Côte-d'Ivoire : une population étrangère africaine qui s'élève à 26% de la population totale, issue des pays limitrophes, mais aussi une population européenne, dite "expatriée", qui peut utiliser, dans le contexte endogène, des termes qu'elle n'utilise pas ailleurs, et que les locuteurs nationaux eux-mêmes n'utilisent pas, ou guère. Ainsi, au Burundi, les locuteurs expatriés emploient plus volontiers le terme *zamu* "gardien", là où les locuteurs burundais emploient *sentinelle*. En Afrique d'une manière générale, *boy* "personnel de service" est en usage chez les expatriés, *domestique* ayant la préférence des locuteurs africains.

Si le français n'est plus seulement la langue des Français, et ce point semble acquis dans la réflexion francophone, il semble également nécessaire d'admettre que les variétés de français du Burundi, du Gabon, de Côte-d'Ivoire, etc., n'appartiennent pas exclusivement aux Burundais, aux Gabonais ou aux Ivoiriens, dans la mesure où ils les partagent avec une partie de la communauté francophone, selon les circonstances de communication et des options sociolinguistiques qui transcendent les frontières politiques présentes dans les formulations "français du Burundi", "français du Gabon" ou "français de Côte-d'Ivoire", etc. (cf. Frey 2004).

1.2.3. Variétés de langue, appartenances et idéologies

Enfin, les usages sont déterminés par les appartenances politiques et / ou ethniques, l'une et l'autre étant souvent liées en Afrique ; par exemple, l'introduction du *Lexique français de Côte-d'Ivoire* précise que la population ivoirienne se répartit en quatre zones ethnolinguistiques et culturelles, qui s'étendent au-delà des frontières, et mentionne une partition religieuse entre zones musulmanes et chrétiennes. La composition complexe de cette population, détaillée par Lafage (2002), ne peut manquer d'influencer la production et les usages lexicaux :

boubou (du wolof) : surtout au nord et dans les milieux musulmans

circuncision au sens de "excision" : à l'ouest et au nord, et dans les régions islamisées

fatia (de l'arabe) "élément essentiel de la prière pour les Musulmans [...]" : musulmans

lafiri (du mandenkan) "plat malinké à base de riz [...]" : nord

henné (de l'arabe) "arbuste [...] dont les feuilles séchées et réduites en poudre donnent une poudre colorante [...]" : nord surtout.

De même, la décolonisation, le départ progressif des "locuteurs de référence", puis les processus de démocratisation et de libéralisation de la presse, les troubles sociopolitiques, sont à l'origine de nombreux néologismes dont il reste à vérifier le statut sociolinguistique et la pérennité. Le Burundi est de ce point de vue un exemple pertinent, où certains termes relevant du domaine politico-ethnique sont en usage dans les milieux hutus ou les milieux tutsis, dans un mouvement lexical lié à l'évolution d'une culture politique qui, depuis 1993², tend à faire apparaître ou disparaître ces termes, ou à leur donner un sens variable selon l'appartenance du locuteur ou du référent. Sont ainsi attribués :

- aux milieux hutus

être sussuruké "(pour un Hutu, en 1993) bénéficiaire d'une promotion"

camp de concentration "camp de regroupement"

armée monoethnique "armée tutsie"

- ou aux milieux tutsis

être sussuruké "(pour un Tutsi, en 1993) être licencié"

site de protection "camp de regroupement"

assaillant "Hutu opposé à la politique du parti Uprona"

tribalo-terroriste, puis *tribalo-génocidaire* "opposant hutu au régime de l'Uprona"

² En juin 1993 ont eu lieu les premières élections démocratiques au Burundi, entraînant une modification sensible du paysage politique et de la répartition des postes de responsabilité ; elles furent suivies en octobre de la même année d'un coup d'état aux répercussions violentes. Ces graves troubles, après d'autres, ont été à l'origine de nombreuses créations néologiques, dont certaines peuvent être vouées à la disparition, dans la mesure où la situation au Burundi semble évoluer positivement.

Ces informations, ignorées il y a une vingtaine d'années tant par défaut d'attention que par défaut d'engagement, devraient apparaître dans les descriptions lexicographiques d'aujourd'hui, dont l'orientation est plus sociolinguistique. Le descripteur doit tenir compte de l'hétérogénéité d'une communauté sociolinguistique dans laquelle chaque locuteur adapte son comportement verbal aux diverses situations de communication : se croisent alors les paramètres diastratiques et diaphasiques, faisant évoluer la sociolinguistique de la co-variation (cf. Labov), vers l'interprétation (cf. Gumperz), moins dichotomique, plus floue, mais plus représentative des usages réels, et ouvrant d'intéressantes perspectives didactiques vers la prise de conscience, comme l'affirment Billiez et Trimaille (2001, p. 122-123), concernant la situation en France même, " *de la diversité et des variations inter- et intralinguistiques* ", et au-delà, " *des effets (pragmatiques, sociaux) de tel ou tel usage.* "

1.3. Conception socioculturelle

L'interprétation socioculturelle prend en charge quant à elle un contexte plus général, duquel émerge l'interaction naturelle entre le milieu écologique et les variétés de langue, celles-ci et celui-là ne pouvant être disjoints, " *en vertu de leur consubstantialité naturelle* " (Galisson 1999, p. 479). Cette conception se situe :

- dans le cadre d'une interprétation dite "ensembliste", fondée sur les thèses du philosophe Castoriadis (1975). Ces thèses mettent en évidence la symbiose entre la particularité lexicale et le contexte culturel : société et culture sont organisées et comprises non seulement *par* le langage, mais aussi *dans* le langage, car " *toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois la productrice et le produit* " (Porcher 1995, p. 53) ;

- dans le cadre d'un continuum qui convient mieux aux situations naturelles que les dichotomies de la linguistique structurale et de la sociolinguistique de la co-variation, dont s'inspirent les approches différentielles. La particularité n'est pas ainsi restreinte à l'intérieur des frontières et l'on découvre dans d'autres pays, limitrophes ou non³, et parfois même en France métropolitaine, des particularités "africaines", soit dans les régionalismes, soit dans les occurrences courantes du français hexagonal (cf. Frey 2004).

Les usages sociolinguistiques et les interprétations sémantiques sont donc mis en rapport obligé avec le contexte culturel : géographique, historique, social ou politique. Et ce sont ces rapports mêmes qui imposent des variations de fréquence d'occurrence dans le discours, ou des commentaires encyclopédiques dans l'article lexicographique.

L'approche socioculturelle prend également en compte la motivation de la création lexicale ou sémantique, et permet la compréhension véritable des mots et des discours en prenant en charge un non-dit relevant de l'implicite, du présupposé, du connoté..., le mot ne prenant son sens plein que dans la culture qui le produit.

³ Cette conception de la particularité lexicale n'est pas admise par tous, et invite Suzanne Lafage, dans l'introduction de son *Lexique français de Côte-d'Ivoire*, à formuler "quelques précisions indispensables" (2002, p. LXIV et LXV).

Sur ces bases, la description lexicographique peut exprimer une multiplicité de cultures avec une même langue, le français, en intégrant dans les inventaires des lexies qui ne manifestent pas de particularités de forme⁴. On peut mentionner, entre autres :

- au Burundi et au Rwanda : *vache* ainsi que, dans le même champ lexical, *lait, trayeur; bière, houe*.
- au Burundi : *tambour, érythrine, ficus*.
- au Cameroun : *allogène, anglophone*.
- à Madagascar : *ancêtres, riz, zébu*.
- au Gabon ou en Côte-d'Ivoire, mais aussi dans l'ensemble des pays africains (cf. l'IFA et les différents inventaires nationaux) : *masque, bouche, ventre*.

Prenant sens dans des cultures particulières, l'une et l'autre de ces lexies entrent dans des champs lexico-sémantiques particuliers que peut mettre en évidence la structure de l'article lexicographique (voir ci-dessous § 2.2.). Nous ne pouvons traiter en détail ici chacune d'elles, mais parmi de nombreuses autres, ces lexies révèlent, par le réseau original qu'elles tissent avec d'autres particularités, et par les différentes formations lexicales qu'elles entraînent, des concepts importants de la culture burundaise, malgache, ivoirienne ou plus généralement africaine. Il ne s'agit plus seulement de décrire une variété de langue dans son absolu linguistique, mais aussi de la situer relativement à son contexte sociolinguistique et culturel : les mots et leurs sens ne peuvent naître et s'interpréter que dans ce vaste contexte, et la variété de langue n'existe pas indépendamment de la société ou de la fraction de société qui, d'abord, l'a produite et qui, ensuite, en use. Le mot ne peut plus alors être considéré isolément, mais dans ses rapports au sein d'un champ lexico-sémantique recomposé, lié à une culture locale ou plurielle.

Ainsi évolue-t-on de la conception différentielle qui était celle de l'IFA1, fondée sur les dictionnaires de référence hexagonaux (le *Petit Robert*), vers une conception culturelle, fondée sur l'idée, incontestable que, premièrement, le lexique est le reflet d'une culture, qu'il vit (il naît, se développe et disparaît) dans un contexte socioculturel en constante évolution et que, deuxièmement, la description des particularités lexicographiques va au-delà de la seule comparaison formelle. Le choix de l'une ou l'autre conception n'est pas indifférent, et a des implications évidentes sur la conception de l'inventaire.

⁴ Mais qui peuvent, et c'est souvent le cas, donner naissance à de nouvelles lexies. Il s'agit, nous dit Suzanne Lafage (2001, p. LXXI), “ de realia impossibles à omettre dans leur propre lieu de vie ”, ou de termes fonctionnant “ localement comme un générique, entraînant une série de sous-entrées usuelles ou plus rares. ”

2. Implications sur la conception de l'inventaire

2.1. Quel est le rôle et l'objectif des inventaires ?

2.1.1. Un inventaire de formes linguistiques ?

L'inventaire est-il une fin, décrivant toutes les formes, et uniquement les formes, d'une variété de français dans une approche purement différentielle et discriminante qui tend, comme le dit Suzanne Lafage, à "écrémer" les identités entre les variétés ? Car en identifiant par l'isolement, l'approche différentielle instaure une fracture lexicale et culturelle :

" [...] le traitement différentiel "écrème" la totalité de la langue, faisant disparaître les convergences complètes entre le topolecte et le français commun de référence (ce qui, en quelque sorte, constitue la "partie immergée de l'iceberg") alors que ne sont mises en évidence que les quelques divergences rencontrées dans le lexique " (Lafage 1997, p. 98).

2.1.2. La représentation d'une culture ?

L'inventaire a-t-il une vocation encyclopédique, destiné à représenter et à illustrer une culture, avec dans ce cas une nomenclature enrichie et une macrostructure révélant de nouvelles relations onomasiologiques, en présentant des lexies dont la particularité n'est pas linguistique, mais référentielle, en passant du signe saussurien aux approches référentielles, pour aller de la structure vers la culture (cf. Frey 2001, p. 217-233) ? Il s'agit alors d'un ouvrage terminal de *lexiculture* (Galisson), d'un *socio-dictionnaire* (Klinkenberg 1995, p. 11), représentatif de la gabonité, de l'ivoirité, ou de la burundité..., objet différentiel et discriminant, établissant une rupture entre les variétés.

2.1.3. Une étape pré-dictionnaire ?

L'inventaire est-il une étape pré-dictionnaire vers la construction de dictionnaires francophones, un moyen qui conduira à un "*projet ultérieur de description lexicographique globale*" (Poirier 1995, p. 20), et qui dans ce cas devra préparer les liens avec une description lexicale plus large et une volonté d'exhaustivité ? Cette option, qui doit conduire vers un dictionnaire francophone combinant identité et différence, opposant la continuité naturelle à la rupture différentielle, se concrétise pour l'instant sous la forme, différente, d'une base de données, avec la BDLP (Base de Données Lexicales Panfrancophone).

2.1.4. Un produit didactique ?

Ou l'inventaire est-il encore, au-delà de sa vocation descriptive, un ouvrage didactique, à la fois dictionnaire d'encodage ou de décodage selon que l'on est initié à l'un ou l'autre lecte, local ou hexagonal, ou courant ou scientifique : ainsi le *Lexique de Côte-d'Ivoire* établit-il pour la flore et la faune un lien entre différentes désignations linguistiques d'un même référent ; par exemple, la *sole-langue de chien* "poisson de mer de la famille des Cynoglossidae [...]" reçoit parallèlement les noms

scientifiques suivants : *Cynoglossus senegalensis* Kaup = *C. goreensis* Steindachner (la plus grande) ; *C. monodi* Chabanaud ; *C. canariensis* Steindachner.

En prenant une direction résolument didactique, un ouvrage lexicographique s'oriente de l'inventaire vers le dictionnaire, restreignant sa sélection lexicale, et perdant en description sociolinguistique ce qu'il gagne en pouvoir légitimant. Le *Lexique de Côte d'Ivoire* tente de concilier les différents usages.

2.2. Contenus et structures lexicographiques

Déterminer quel est le rôle et l'objectif d'un inventaire a des implications immédiates sur le contenu, lié à cette question déjà évoquée : “ *qu'est-ce qu'une particularité lexicale ?* ” La définition de la notion détermine la sélection à la nomenclature qui comprendra :

- les particularités formelles dans l'option linguistique strictement différentielle,
- les particularités liées à l'usage dans une option sociolinguistique,
- les particularités identitaires dans une option socioculturelle, où les mots sont représentatifs d'un environnement écologique et les symboles d'une culture.

Cela amène une question subsidiaire, qui invite à un autre débat : une particularité intégrant le dictionnaire dit “ de référence ” reste-t-elle une particularité ? Par exemple lorsque le *Petit Robert* introduit, dans une nouvelle édition, des termes absents jusqu'alors de sa nomenclature et répertoriés parmi les particularités du français d'Afrique :

bantou 1?Africain appartenant à un groupe d'ethnies qui s'étendent du Cameroun à l'Afrique du Sud. **2**?**N. m.** Famille de langues parlées par ces ethnies.

clanisme d. i. (v. 1980); de **clan 1**?Anthropol. Organisation d'une ethnie en clans. **2**?Sociol. Comportement d'individus qui recherchent l'intérêt de leur groupe sans tenir compte des règles sociales et des lois de la société. — **Adj.** CLANISTE.

ethniciser 1990; de **ethnique 2**^o ?Donner un caractère ethnique à (qqch.).

hippo Abrév. fam. [de hippopotame].

interethnique mil. XX^e ; de **inter-** et **ethnique** ?Didact. Qui concerne les relations, les rapports entre communautés ethniques différentes.

kwashiorkor mil. XX^e; mot d'une langue ghanéenne Syndrome de dénutrition infantile, courant en Afrique tropicale, dû à une carence protéique.

maracudja v. 1975 ; mot indien du Brésil ?Fruit de la passion*. — Cocktail à base de ce fruit.

pili-pili 1957 ; mot d'une langue africaine ?Piment rouge très fort. — Sauce préparée avec ce piment.

La même interrogation se pose lorsque le *Petit Robert* introduit, pour des mots recensés dans les éditions précédentes, de nouvelles descriptions (définitions,

précisions, illustrations) qui se rapprochent des perceptions et des réalités africaines, ou qui parfois leur correspondent assez précisément⁵ :

banane [...] *Banane plantain*, consommée cuite (aux Antilles, en Afrique), comme légume.

(cf. *Petit Robert* 1981 : l'article *banane* ne mentionne pas cette lexie).

capitaine [...] **II?**(Afrique) Gros poisson d'eau douce à la chair estimée.

(cf. *Petit Robert* 1981 : l'article *capitaine* ne mentionne pas ce sens).

civilisé 1?Doté d'une civilisation, d'une culture élaborée ou jugée telle. *Les nations civilisées. La vie civilisée. N. Les civilisés. 2?Fam. Qui a des manières relativement raffinées. *Il n'est vraiment pas civilisé* : il est mal dégrossi. **??policé.***

(cf. *Petit Robert* 1981 : “ Doté d'une civilisation complexe ”).

dot [...] **3?**Compensation en biens ou en services versée par le futur époux à la famille de la future épouse (pays africains, etc.).

(cf. *Petit Robert* 1981 : “ 1° Bien qu'une femme apporte en se mariant. 2° Dr. Biens donnés par un tiers dans le contrat de mariage, à l'un ou l'autre des futurs époux ”).

raclette 1788; de *racle* **1?**Petit racloir à lame souple, souvent de caoutchouc. *La raclette du laveur de vitres. Raclette de pâtissier. “ Elle se met à travailler sur l'âtre avec une raclette de fer ” (Bosco).*

(cf. *Petit Robert* 1981 : “ Petit racloir ” [*racloir* lui-même défini comme “ outil servant à racler ”]).

L'intégration d'un de ces termes dans le *Robert*, ou dans tout dictionnaire de référence, lui ôte le statut de particularité dans la conception linguistique formelle, la lui conserve dans la conception culturelle ; le terme sera donc éliminé de l'inventaire dans le premier cas, conservé dans le second, dans la mesure où il continue à véhiculer la représentation d'une culture endogène.

D'autre part, il est indispensable de considérer l'intégration du mot à l'intérieur de réseaux lexico-sémantiques originaux, liés à la réalité ou à la perception de cette réalité, en plaçant alors explicitement les descriptions lexicographiques dans une perspective socioculturelle. L'inventaire doit ainsi rendre compte de la réorganisation des réseaux lexico-sémantiques consécutive à l'ajout d'un terme ou à sa resémantisation. Or, en matière lexicographique, le structuralisme conduit à un regroupement homonymique que renforce l'ordre alphabétique, et le continuum à un regroupement polysémique, qui correspond mieux au point de vue francophone et aux éventails topolectaux, en mettant en évidence l'unité d'une lexie ou d'un sémème, et en transcendant la variété des créations endogènes particulières. Pour la Côte-d'Ivoire par exemple, les définitions de *ventre* sont regroupées sous trois rubriques :

⁵ Les exemples qui suivent sont basés sur la nomenclature et les définitions du *Français au Burundi* (1996).

I. Siège des émotions, par ex. *avoir le ventre froid* "être serein"

II. Abdomen, par ex. *pousser du ventre* "prendre du ventre, engraisser"

III. Organes génitaux féminins et grossesse, par exemple *donner le ventre* "faire endosser la paternité").

C'est dans ce sens que va le *DFU, Dictionnaire du français usuel* (Picoche et Rolland, 2002) qui, " *par principe [privilège les] relations sémantiques par rapport aux relations morphologiques et étymologiques* " (Présentation, p. 9). Si ce dictionnaire n'aborde pas la description des variétés de français en Afrique, le principe permet pourtant de l'envisager, puisque les créations africaines endogènes, aucunement aléatoires, sont formées sur des règles morpholexicales et une logique sémantique liée aux incidences culturelles sur les unités lexico-sémantiques (cf. Frey 2004b). Pourrait alors s'établir un rapport complémentaire entre, par exemple, le *Lexique français de Côte- d'Ivoire* et le *DFU*, mais nous ne ferons ici qu'effleurer cet aspect qui demanderait de plus longs développements. Et le *ventre* ivoirien pourrait s'intégrer dans les articles suivants du *DFU* :

Cœur III.1. Emotions et sentiments (cœur lourd, gros, serré ; la rage au cœur, un coup de cœur,...).

Corps II.4. Les organes (gros ventre, bedaine ; intestins, excréments ; bas-ventre,...).

Père I.1. Homme et femme, naissance (engendrer, conception, utérus, fœtus, avorter,...).

Un autre exemple nous est fourni par l'entrée *faire* dans le *DFU*, un verbe polysémique dont nous avons nous-même étudié les usages dans les variétés burundaise et camerounaise du français (Frey 1992-1993 et 1998). Nous pouvons établir de façon très sommaire, dans les tableaux ci-dessous, les similitudes entre les champs lexico-sémantiques du verbe *faire*, dans les variétés de français du Burundi et du Cameroun d'une part, et d'autre part dans ceux rendus par le *DFU*.

Font l'objet de renvois dans *DFU* :

| Français du Cameroun | Français du Burundi | <i>DFU</i> |
|----------------------|---------------------|-------------------------|
| avoir | avoir | avoir III, 1 |
| donner | donner | donner IV, 1 |
| | mettre / remettre | mettre / remettre IV, 1 |
| | faire | faire |
| prendre | prendre | prendre / reprendre |

Ne font pas l'objet de renvois dans *DFU* :

| Français du Cameroun | Français du Burundi | <i>DFU</i> |
|----------------------|---------------------|------------|
| passer ² | passer | 0 |
| | suivre | 0 |
| être | | 0 |

Les trois variétés présentent des ressemblances significatives. Ces identités, partielles du moins en l'état actuel des investigations, ne paraissent aucunement aléatoires mais relèvent du fonctionnement de la langue, sur des arguments liés au continuum, et pourraient être la concrétisation convergente d'un certain nombre de notions comme celle de *saisie* dans les théories guillaumiennes (sur lesquelles s'appuie Picoche), celle de sémantaxe (Manessy), ou d'hyperm généralisation (Lafage).

Conclusion

De notre point de vue, il apparaît donc que la notion de particularité lexicale a connu depuis l'*IFAI* une évolution sensible, que l'ouvrage de 1983 portait en germe. Depuis cette date, et au-delà de nos conceptions personnelles, on ne peut manquer de constater dans les inventaires nationaux une attention de plus en plus grande à la dimension culturelle, et de noter qu'un nombre non négligeable de particularités s'intègrent mieux dans l'esprit d'un continuum que dans celui d'une partition géographique.

La particularité lexicale ne peut plus se concevoir aujourd'hui comme un simple écart formel : dans son rapport interactif avec la réalité, le lexique véhicule des particularités culturelles, et il nous semble qu'un ouvrage lexicographique doit rendre compte de la symbiose langue - culture dans la mesure où, en décrivant le lexique dans un contexte écologique particulier, il est un ouvrage culturel⁶. Cet aspect, qui vaut pour un dictionnaire, vaut plus encore pour un inventaire dont la vocation est résolument sociolinguistique, et la dimension plus exhaustive, que cet inventaire soit conçu comme une fin en soi ou comme une étape vers l'élaboration d'un dictionnaire : l'objectif du premier est de représenter le plus fidèlement possible un état des lieux linguistique, non normatif, à un moment donné de son histoire, alors que le second, avec une nomenclature plus restrictive, investi d'un pouvoir de légitimation que ne revendique pas l'inventaire, tend vers une norme plus centrale. Mais derrière le lexique, c'est toujours un pays ou une culture que l'on découvre, et derrière l'ensemble des pays, le continuum d'une communauté francophone, avec ses identités et ses différences, résultats de contacts belliqueux ou pacifiques entre différentes cultures, résultats aussi de combinaisons morphologiques ou sémantiques originales, mais fidèles au fonctionnement du français. Le mot ainsi approché ne peut être isolé, ni par rapport aux autres mots, ni par rapport aux référents, puisqu'il est pris, et compris, à l'intérieur de champs lexico-sémantiques eux-mêmes en rapport avec la réalité : les particularités lexicales s'intègrent donc à la fois dans une

⁶ N'est-ce pas le cas des dictionnaires de référence, dont la référence culturelle est essentiellement hexagonale ou judéo-chrétienne ?

structure formelle et dans un dispositif culturel qui doit apparaître dans les inventaires ; sans quoi ils risquent de passer pour de simples recueils de curiosités, au lieu d'être les témoins à la fois d'une perception du monde et de la dynamique de la langue. La véritable évolution, c'est peut-être que l'on commence à admettre l'inventaire comme un témoin.

Bibliographie

- BAVOUX, Claudine (2000). *Le français à Madagascar, Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, De Boeck et Larcier - Duculot, AUPELF UREF, Bruxelles, 212 p.
- BILLIEZ, Jacqueline et Cyril TRIMAILLE (2001). "Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale. Matériaux pour une réflexion sociologique", dans *Langage et Société* n° 98, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 105-127.
- BOUCHER, Karine et Suzanne LAFAGE (2000). *Le lexique du français au Gabon (entre tradition et modernité)*, dans *Le français en Afrique, revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n° 14, Institut de Linguistique Française – CNRS, Nice, 415 p.
- BOUCHER, Karine, éd. (2000). *Le français et ses usages à l'écrit et à l'oral. Dans le sillage de Suzanne Lafage*, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 297 p.
- CASTORIADIS, Cornelius (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 503 p.
- FREY, Claude, 1992-1993, "L'extension polysémique du verbe "faire" en français du Burundi", dans *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (BOFCAN)* n° 9, INaLF –CNRS, Didier – Erudition, Paris, p. 225-249.
- FREY, Claude (1998). "Usages du verbe "faire" en français au Cameroun : polysémie et factitivité. 1. Aspects linguistiques", dans Queffélec, *Le Français en Afrique : francophonies*, Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage, *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (BOFCAN)* n° 12, INaLF-CNRS, Didier – Erudition, Paris, p. 139-152.
- FREY, Claude (2001). *Le français au Burundi, Contextes, formes et cultures*, Thèse, Université Aix – Marseille, 1077 p.
- FREY, Claude (2004a). "Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : autour des frontières", dans Moreau, *Langues de frontières et frontières de langues, GLOTTOPOL* n° 4, Revue de sociolinguistique en ligne, p. 136-149.
- FREY, Claude (2004b). "Régionalismes de France et régionalismes d'Afrique : convergences lexicales et cohérence du français", dans Glessgen et Thibault, *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Strasbourg (à paraître).
- GALISSON, Robert (1999). "La pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique", dans Galisson et Pruvost, *Vocabulaires et dictionnaires en FLM et FLE*, p. 477-496.

- IFA (1983). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF - ACCT, Paris, 551 p.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1995). "La banlieue et les arpenteurs", Avant-propos, dans Francard et Latin (éds.), *Le régionalisme lexical*, De Boeck, AUPELF-UREF, Louvain-la-Neuve, 244 p., p. 9-11.
- LAFAGE, Suzanne (1997). "Extensivité et cohérence, De quelques principes apparemment contradictoires dans la constitution d'un corpus lexicographique différentiel", dans Frey et Latin, *Le corpus lexicographique*, p. 87-100.
- LAFAGE, Suzanne (1975). *Dictionnaire des particularités lexicales au Togo et au Bénin*, Abidjan, ILA n° 53, 215 p.
- LAFAGE, Suzanne (2002). *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1, *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16, Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice, LXXXVIII p. + 369 p.
- LAFAGE, Suzanne (2003). *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 2 - *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 17, Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice, 496 p.
- MANESSY, Gabriel (1989). "Français d'Afrique : éléments de diagnostic", dans Krief, H. et F. Gbénimé-Sendagbia (textes réunis par -), *Espace francophone* n°2, Actes du colloque international "Etat de la langue française en Afrique centrale", Bangui, 23-25 janvier, Département de Lettres Modernes, Université de Bangui, p. 165-183.
- MARTEL, Pierre (2001). "Le français de référence et l'aménagement linguistique", dans Francard, Géron et Wilmet (dir.), *Le français de référence*, volume II, p. 123-139.
- PICOCHÉ, Jacqueline et Jean-Claude ROLLAND (2002). *Dictionnaire du français usuel*, De Boeck et Larcier - Duculot, Bruxelles, 1064 p.
- POIRIER, Claude (1995). "Les variantes topolectales du français", dans Francard et Latin, *Le régionalisme lexical*, p. 13-56.
- PORCHER, Louis (1995). *Le français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline*, CNDP, Hachette Education.
- TABI-MANGA, Jean (1993). "Modèles socioculturels et nomenclatures", dans Latin, Queffelec et Tabi-Manga (éds), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, AUPELF – John Libbey Eurotext, Paris, p. 37-46.